

KIOSQUE ARABE

Une société qui sent le brûlé

Il y en a qui vont à La Mecque comme on va à Canossa, avec la neige en moins (1) mais patience. Je connais des pèlerins qui se rendent aux Lieux Saints pour la repentance. Comme on dit chez nous, ils y vont pour se "laver" les os et peindre en blanc la pierre noire qu'ils ont à la place du cœur. Ce ne sont là que pérégrinations ordinaires qui donnent une couverture religieuse à des rapines providentielles, autre terme technique pour désigner le vol.

Dans ce cas d'espèce, très courant, le titre de "hadj" est là pour donner du crédit à l'autre enseigne : "Ceci est un don de mon Dieu". Apposée aux bons endroits, la formule est imparable. Elle décourage toute tentative de critique et désarme toute velléité de suspicion concernant les origines du bien ainsi étiqueté (2). Sans compter qu'avec un titre de "hadj" fraîchement éterné, vous pouvez aller la tête haute. Ainsi auréolé, vous n'aurez aucune appréhension à "témoiner" au procès dit de Khalifa. Il serait intéressant, au passage, d'établir une liste des témoins, assistés ou non, et des inculpés ayant satisfait à l'un ou l'autre des deux rituels.

Il y a aussi les pèlerins qui se repentent d'avoir mis un peu trop de précipitation pour y aller. Ils ont voulu prendre les devants, en quelque sorte, pour être vu de celui qui a droit de regard sur leur carrière et sur leur prébende. Il se raconte à Alger que c'est le bon tour qu'a joué Bouteflika à ses hauts cadres en laissant se propager la rumeur de son prochain départ aux Lieux Saints. Résultat : ruée sur les places d'avion en direction de l'Arabie saoudite puis désenchantement. Heureusement qu'il nous reste encore un prési-

dent qui sait se venger de ses mauvais commis de l'Etat. Ce n'était pas Canossa mais l'humiliation y était, même avec les pieds au chaud.

Reste à savoir si les Palestiniens ne substitueront pas un jour l'expression "aller à La Mecque" à cette bonne vieille formule, née un jour d'hiver sous les remparts de Canossa. Car, enfin, ces accords de La Mecque, que faut-il en retenir ? Certes, ils ont mis fin aux affrontements interpalestiniens (3) mais les accords de Taëf avaient aussi mis fin à la guerre civile libanaise.

Voyez où en est le Liban aujourd'hui! Sans compter que je suis très sceptique sur le pouvoir de médiation des Saoudiens et sur leur objectivité.

On ne couve pas durant des années un mouvement comme le Hamas pour le forcer à reconnaître Israël. Or, Hamas est revenu de La Mecque sans avoir fait de concession sur ce point précis. Le nouveau gouvernement d'union nationale repart donc, aux yeux de l'Occident, avec la même tare que son prédécesseur.

La seule nouveauté de La Mecque, c'est l'octroi de six portefeuilles ministériels au Fatah de Mahmoud Abbas, sevré depuis des mois. En somme, un partage du pouvoir sur la base du niet de Hamas, à l'origine du conflit d'autorité.

Comme toujours en pareil cas, le sort de la Palestine nous distrait souvent des petites tragédies individuelles ou collectives que connaît précisément le royaume wahhabite. Loin des caméras de télévision, un drame s'est joué (et se joue encore) avec deux personnages principaux qui s'appellent Fatma Al-Azzaz et Mansour Al-

Taymani. Fatma et Mansour étaient mariés légalement et parents de trois enfants. Unis conformément à la loi saoudienne et respectant de l'ordre wahhabite, ils n'avaient rien à craindre, a priori, de celui-ci. C'était sans compter sur l'acharnement des frères de Fatma qui n'aimaient pas leur beau-frère et criaient à la mésalliance. Dès la mort de leur père qui avait donné sa fille au roturier Mansour, les frères de Fatma ont saisi la justice. Ils ont demandé que leur sœur soit séparée de son mari arguant que le mari était d'une condition inférieure à la leur. Un tribunal a prononcé le divorce mais Fatma a refusé de quitter son mari et s'est retrouvée en prison pour adultère. Même en prison, Fatma a refusé d'accepter la rupture de son mariage et avait fait appel de la décision de justice.

Las, la cour d'appel a confirmé le jugement de divorce, fin janvier, prolongeant ainsi le calvaire de toute une famille.

Samedi dernier, une pétition signée par 116 femmes saoudiennes, à l'initiative de l'écrivaine Wajiha Al-Howeidar, a été adressée au roi Abdallah. Elle attire l'attention du souverain sur les dangers qui menacent la famille saoudienne avec des décisions de justice prises au nom du principe de mésalliance. Tout en prenant acte des progrès accomplis par la femme saoudienne "sous la direction éclairée" du roi Abdallah, les signataires expriment leur inquiétude. Ces décisions de justice, au nom de l'inégalité du rang social, menacent de briser des couples et de disperser des familles entières. La décision de la cour d'appel concernant Fatma Al-Azzaz "a jeté l'effroi dans nos cœurs de femmes saoudiennes", dit la pétition

publiée sur le site de "Middle East Transparency". Elle signifie que même mariée légalement, la Saoudienne est à la merci d'une saute d'humeur de son tuteur légal. La lettre des 116 femmes au souverain précise que Fatma a préféré demeurer en prison plutôt que de se soumettre à la volonté de son tuteur. Elle signale également que la cour d'appel doit se prononcer prochainement sur deux autres cas de séparation de couples pour les mêmes motifs.

Ce serait aussi une histoire de tuteur qui a fait condamner une Saoudienne de 39 ans à la mort par lapidation, châtiment suprême de l'adultère. Selon les faits, rapportés par le quotidien saoudien *Al-Watan*, la femme a donné le jour à un enfant adultérin six ans après la mort de son mari. Les voisins et témoins ont raconté que cette mère de quatre enfants (trois sont de son mari défunt) vivait dans un état de dénuement complet depuis la mort de son mari. D'origine étrangère non précisée et naturalisée saoudienne par mariage, elle vivait depuis 18 ans de la charité du voisinage. Devant le tribunal où elle a comparu pour adultère, l'accusée a reconnu sa culpabilité. Elle a expliqué, pour sa défense, qu'elle avait été obligée de commettre l'adultère parce qu'elle n'avait pu se marier faute de tuteur légal. Comme toujours en pareil cas, la justice humaine s'est montrée inflexible et, comme cela arrive très souvent, le père de l'enfant est un parfait inconnu. Le plus ahurissant, c'est que la condamnée à mort a refusé de faire appel. Elle attend avec résignation, voire avec sérénité, l'exécution de la sentence. Elle est persuadée, en effet, que la mort par lapidation lui offrira une chance de salut et lui



Par Ahmed HALLI
halliahmed@hotmail.com

vaudra une place au paradis. Une éventualité qui n'a pas été confirmée ou infirmée de source officielle.

Reste à savoir si les autorités saoudiennes sentent l'odeur de brûlé qui provient de leur société pendant qu'ils jouent les pompiers en Palestine.

A. H.

(1) Allusion à la pénitence de l'empereur d'Allemagne, Henri IV, qui a attendu pendant trois jours, les pieds dans la neige, devant le château de Canossa, villégiature du pape Grégoire VII en Italie, pour lui demander pardon.

(2) Je sais bien que la bonté divine ne s'évalue pas à la puissance et au luxe du véhicule mais je ne peux pas comprendre que des conducteurs arborent cette affiche sur des guimbarde qui roulent encore par miracle. Où va se nicher la mauvaise conscience ?

(3) Je n'utilise pas le terme fratricide, parce que depuis Caïn, nous n'avons que ça. Les Arabes

NOUVEL ELAN DANS LA CAMPAGNE DE SEGOLENE ROYAL

Devoir de victoire, défi d'avenir

«Je veux une France qui s'accepte, une France métissée... Je veux lutter farouchement contre toutes les discriminations», a, entre autres, déclaré la candidate socialiste qui présentait hier son programme.

La journée d'hier a été le point de départ de la deuxième phase de campagne de la candidate Ségolène Royal, qui a réussi son premier grand rassemblement de plus de 8000 participants, essentiellement des jeunes fortement mobilisés. La grande rencontre à Villepinte, en Seine-Saint-Denis (banlieue nord de Paris) a permis de restituer d'abord la synthèse des 6500 débats organisés sur tout le territoire français et les 50 débats thématiques des forums. Et ensuite d'exposer le programme socialiste et d'annoncer les 100 propositions du pacte présidentiel, ou programme des socialistes. Ségolène Royal a renforcé, ces derniers jours, le cap à gauche de son discours, certaines de ses interventions ayant été critiquées et qualifiées comme n'ayant rien de socialiste et ne se distinguant pas beaucoup de celles de son rival de droite. Globalement et pour les mesures essentielles du programme dévoilé hier, la candidate envisage, s'il elle

était portée au pouvoir, de porter à 1500 euros le Smig, et ce, le plus tôt dans la législature à venir : d'augmenter de 5% les petites retraites, jusqu'à les rapprocher du Smig ; d'octroyer à toute personne ayant perdu son emploi 90% de son dernier salaire pendant un an et dans cette période, lui assurer une formation qualifiante et une aide personnalisée dans la recherche d'emploi. La candidate supprime le Contrat nouvelle embauche ou CNE, institué par le gouvernement actuel. Elle crée un droit au premier emploi, pendant six mois, sous forme d'emploi aidé ou de tuteur rémunéré, comme elle crée, aussi, 500 000 emplois pour les jeunes (anciens emplois jeunes supprimés par la droite) et prévoit un dispositif pour encourager les Rmistes à reprendre un emploi par l'octroi d'un revenu de solidarité active. Sur l'encadrement militaire des jeunes délinquants, elle persiste et signe sur un projet très largement décrié, mais l'atténue quelque peu. Ainsi et «sans détour», elle propose de développer les centres éducatifs renforcés, si besoin avec un encadrement militaire. Dans le même temps, elle prévoit la suppression des peines de prison aux mineurs qui n'auraient

pas causé d'atteintes graves aux personnes. Pour l'immigration, le pacte présidentiel envisage la régularisation des sans-papiers sur la base de critères qui seront fixés et facilitera les migrations de travail en permettant des allers et retours avec un même visa. Quant aux problèmes de discrimination, la candidate a déclaré qu'elle luttera «farouchement contre toutes les discriminations» et qu'elle voulait «une France qui s'accepte, une France métissée» car, explique-t-elle à tous ceux victimes des discriminations, «la France a besoin de vous, et vous êtes notre chance». Ecouter d'abord les Français, noter leurs préoccupations, leurs suggestions et en faire la synthèse et s'inspirer de cette dernière pour les déclinier en un contrat avec les Français. C'est ce qui a été fait et qui va très certainement gêner tous ceux, y compris parfois dans son propre camp, qui évoquaient la coquille vide, l'absence de programme, la faible consistance des propositions et aussi le «style Ségolène». L'entrée réelle en campagne de la candidate a en effet inégalement plus d'un, qui considèrent que ce temps de rencontres et d'écoute était trop lent et que pendant ce temps-là, le candidat de

De notre bureau de Paris,
K. Baba-Ahmed

l'UMP gagnait des points. La candidate n'en a pas été ébranlée et a continué son bonhomme de chemin. Les débats organisés par les sections PS et les comités de soutien «Désirs d'avenir» ont rencontré un succès certain sur le terrain mettant au-devant de la scène une population très jeune, différente des vieux militants habitués aux meetings classiques. Hier, c'est certain, Ségolène Royal, très fortement ovationnée, a marqué des points. Sarkozy, que le grand rassemblement de sa rivale inquiétait par le ressort qu'il pouvait lui donner, a voulu partager la vedette en organisant au même moment une rencontre de ses comités de soutien à la Mutualité, traditionnellement tribune pour les rencontres de la gauche, et présente son pacte républicain en opposition au pacte présidentiel de la candidate socialiste. Que fera Sarkozy pour contredire les bénéfices que pourrait en tirer le camp socialiste ? Nous le saurons dans les prochains jours car rien n'est encore joué et pour aucun candidat.

K. B.-A.

LOGAN

SERIE LIMITEE

LOGAN Confort

- Alarme
- Tapis de sol
- Radio CD MP3

2 ans de garantie

689 000 DA

Renault Credit™
353 DA / Jour

Les prix indiqués sont des prix de vente recommandés hors taxes. Les prix de vente réels peuvent varier en fonction des options choisies. Les prix de vente réels incluent les taxes et les frais de livraison. Les prix de vente réels sont exprimés en Dinars Algériens (DA). Les prix de vente réels sont exprimés en Dinars Algériens (DA). Les prix de vente réels sont exprimés en Dinars Algériens (DA).